

ATELIER ORCHESTRE 2025-2026
Le VENDREDI DE 13h15 à 13h55 en B201 en Q2
Mme BOIRIE



Madame, Monsieur, Cher(s) élève(s),

Un atelier "Orchestre" s'est ouvert en Janvier 2023. Il se déroule tous les vendredis de 13h à 14h en salle de Musique B201.

Rappel : La chorale et l'orchestre sont des enseignements facultatifs proposés en complément de l'enseignement obligatoire d'Education musicale.

L'orchestre :

- Accueille tous les élèves qui le souhaitent : la motivation et l'engagement sur l'année scolaire sont les seuls critères permettant d'apprécier une inscription
- Réunit des élèves en un même groupe, des différentes classes de l'établissement, de la 6ème à la 3ème.
- Est dirigé par **Mme BOIRIE**, Professeur d'Education musicale et de chant choral.

Les élèves musiciens (tout type d'instruments) mais aussi chanteurs sont les bienvenus.

N.B : Le programme ainsi que les arrangements orchestraux ne sont pas encore définis. Il s'agira d'un moment où l'on joue ensemble et où l'on partage des moments musicaux de tous styles et de tous horizons.

Quels apports pour un élève souhaitant participer à une pratique musicale collective au sein du collège ? :

Des compétences développées auprès des élèves :

- Développer l'esprit d'équipe et de collaboration
- Partager la responsabilité d'une présentation publique du travail collectif effectué
- Développer une relation singulière à la musique permettant de l'interpréter avec la maîtrise technique requise
- Développer le travail de la respiration et, plus généralement, celui du geste vocal

Une contribution au socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- Des compétences qui relèvent spécifiquement du langage des arts (notamment le domaine 1.4 « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps »)
- Des compétences transversales aux apprentissages (notamment le domaine 2 « Coopération et réalisation de projets » et également dans le domaine 3 « Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative »)

Un projet structurant du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) :

- L'orchestre alimente ainsi les 3 piliers du PEAC : **Rencontres (fréquenter)** : rencontres des œuvres musicales, mais aussi des musiciens et techniciens professionnels, des salles de spectacle...
- **Pratiques (pratiquer)** : la pratique musicale est au cœur du projet.
- **Connaissances (s'approprier)** : s'approprier le répertoire musical du projet, travailler sur l'interprétation et la mémorisation de celui-ci.

Ma lettre de motivation et d'engagement pour intégrer l'atelier l'orchestre



Je m'appelle :

J'ai ans. Je suis en classe de

Joues-tu déjà d'un instrument de musique ou en as-tu déjà fait ? : OUI ou NON

(Lequel/lesquels) ? :

.....

 .

Depuis quand ? :

A quel endroit ? :

.....
 .

Aimes-tu chanter ? (Dis-nous ce que tu chantes) :

.....

 .

Raconte-nous ton goût pour la musique :

.....

En m'inscrivant à l'option orchestre au collège :

- Je m'engage à être présent régulièrement aux cours. Les absences seront comptabilisées sur PRONOTE et devront être justifiées à la vie scolaire.
- Je m'engage à travailler régulièrement à la maison (apprendre le répertoire, travailler ma technique instrumentale).
- Je m'engage à participer aux répétitions supplémentaires, aux sorties et aux concerts.

– Je m'engage à rester à l'atelier Orchestre pendant le temps de l'année scolaire.

Fait à, le 2024.

Signature de l'élève :

Signature des parents :

